

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 001-210101739-20260323-2026_038_DEL-DE



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION «VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS
» (5.3)

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **16 mars 2026**
Date d'affichage de la convocation : **16 mars 2026**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames GILLET, ZELLER, COURT, GIET et Messieurs PELLÉ, VENARRE, DESAY, CRUYPENINCK, REI (adjoints), Mesdames LUZZI, CETTIER, VANEL-NORMANDIN, BOUILLLOT, PONTILLE, VUILLIOT, GERVIER, PELLETIER, DE PANFILIS, GAYET-CHICHIGNOUD et Messieurs LEVITRE, MORENO, ROBBEZ, CADOUX, SIGAUD, LOUHACHI, VAN VAEREMBERG, PUGNET, GALOYER, BOCQUET, FILLION (conseillers).

Pouvoirs :

Mme ASSENARE donne pouvoir à Mme COURT,
Mme COSSARD donne pouvoir à M. CRUYPENINCK.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Martine LUZZI.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-21 et L.2121-22,

VU la délibération prise pour former les commissions municipales et déterminer le nombre de leurs membres,

VU la note de synthèse,

Après un appel à candidatures et considérant les groupes en présence au sein de l'assemblée municipale,

Le conseil municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein de la commission « Vie associative et Sports », les membres suivants :

- Liste Gex Avenir 2026 : Mesdames BOUILLLOT, PELLETIER, Messieurs DESAY, ROBBEZ, GALOYER, SIGAUD.

- Liste Mieux vivre à Gex : Madame GAYET-CHICHIGNOUD.

Mesdames BOUILLOT, PELLETIER, GAYET-CHICHIGNOUD, Messieurs DESAY, ROBBEZ, GALOYER, SIGAUD sont donc déclarés élus membres de la commission « Vie associative et Sports ».

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 23 mars 2026.

La secrétaire de séance,
Martine LUZZI



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 24 mars 2026 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 24 mars 2026.

Le maire,
Patrice DUNAND



Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le

ID : 001-210101739-20260323-2026_038_DEL-DE

